

Le 03 juillet 2020

Service juridique
JPA/OR/NG/CH
Secrétariat des assemblées
(C. HILBERT : 05.49.23.70.20)

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

10 juillet 2020
à 17h00

Salle de l'Angelarde

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance : A définir

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 02/07/2020

Compte-rendu des décisions du maire prises par délégation du conseil municipal en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales

Jean-Pierre ABELIN

1. Désignation des délégués et suppléants composant le collège électoral pour l'élection de deux sénateurs.

Ci-joints :

- L'arrêté préfectoral n°2020-DCL/BER-371 du 30 juin 2020 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des sénateurs de la Vienne le dimanche 27 septembre 2020.
- Note relative à la désignation des délégués et suppléants pour l'élection de deux sénateurs de la Vienne le 27 septembre 2020

Yasin ERGÜL

2. Attributions de subventions et individualisation de crédits au titre du contrat de ville – Première programmation pour l'année 2020

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire



Jean-Pierre ABELIN

